

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche



RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2019

Approuvé par le Comité Syndical du PETR du 3 février 2020

Fait à Argentan, le 3 février 2020

Le Président du PETR,

Jean-Marie VERCruysse

TERRITOIRES DE PROJET en 2019

Pays, Pôles territoriaux, Métropoles et Communautés urbaines

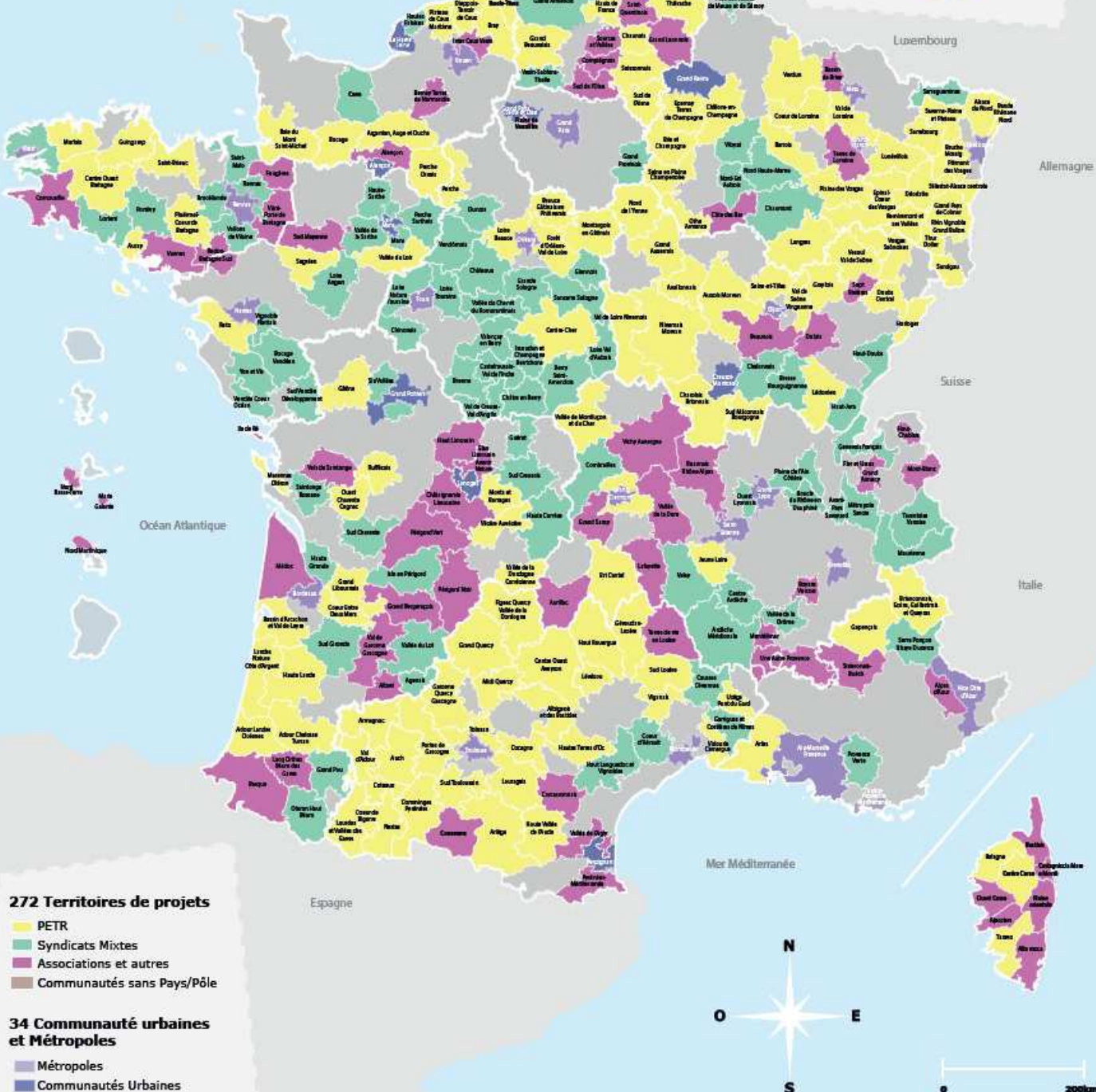
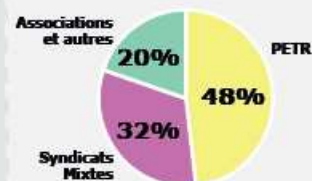
CHIFFRES CLÉS

Les Pays/PETR représentent

plus de **60%** du territoire national

plus de **47%** de la population française

COMPOSITION



SOMMAIRE

PREAMBULE	3
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)	4
PROGRAMME EUROPEEN LEADER	6
INITIATIVE ORNE	8
OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, ET DES SERVICES	10
CONTRAT DE RURALITE	12
CONTRAT DE TERRITOIRE	13
« VELOS ET TERRITOIRES »	14
HABITAT / OPAH	15
DIVERS	15
EQUIPE DU PETR	16

PREAMBULE

L'année 2019 a été la cinquième année d'existence du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche.

Ce rapport annuel 2019 présente les actions qui ont été réalisées au cours de l'année.

Outre sa compétence sur le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le PETR a poursuivi les programmes engagés comme l'Opération Collective de Modernisation (OCM) du commerce et de l'artisanat, et initié de nouveaux projets qui se poursuivront en 2020 comme l'étude habitat, le schéma directeur vélo.

Après 5 ans d'activité, l'année 2020 marquera une évolution de la composition du Comité Syndical du PETR suite aux prochaines élections municipales.

Ce rapport d'activité permettra aussi aux nouveaux élus de découvrir et de relayer les actions menées par le PETR.

Toutes les actions en cours et les dispositifs en vigueur peuvent être retrouvés sur le site Internet du PETR : www.p2ao.fr

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le PETR possède la compétence d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Engagé dès 2014 dans l'élaboration de ce SCOT, le territoire avait d'abord mis en place un Syndicat Mixte du SCOT, qui a ensuite été transformé en PETR en 2015.

Les premières études ont démarré en 2014, avec un diagnostic agricole, un diagnostic de territoire, et un diagnostic foncier.

Fin 2015, le volet environnemental du SCOT a été engagé. Et en 2016, le PETR a confié à l'agence E.A.U la réalisation des 3 parties du SCOT :

- le Rapport de Présentation : élément de diagnostic, de connaissance, et d'état initial du territoire,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : objectifs et grands principes d'aménagement pour le territoire, et socle des futures orientations,
- et le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) : orientations, préconisations et règles prescriptives qui vont s'imposer aux documents d'urbanisme des collectivités (Plans Locaux d'Urbanisme).

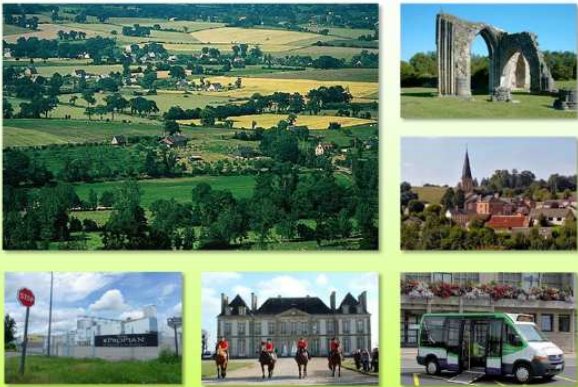
L'année 2017 a été celle de l'élaboration du PADD. L'année 2018 a été celle de l'élaboration du DOO et de la tenue de l'enquête publique avant approbation définitive du SCOT par le Comité Syndical le 18 décembre 2018.

L'année 2019 a été celle de la mise en application du SCOT et de son caractère exécutoire en date du 22 février 2019, soit 2 mois après la transmission du SCOT approuvé à Madame la Préfète de l'Orne.

Le SCOT a donc été élaboré dans un délai de 5 ans, comme prévu initialement.

Le coût global de réalisation du SCOT est de 273 416 € TTC (comprenant les 3 diagnostics préalables, le volet environnemental, les 3 parties du SCOT, et l'enquête publique). Ce coût a été financé à hauteur de 129 133 € par l'Etat (« SCoT Ruraux »), l'Europe (Leader sur diagnostic), et le FCTVA.

Depuis la mise en application du SCOT en début d'année, le PETR s'est attaché en 2019 à le faire connaître et à le faire vivre. Un document de synthèse a été réalisé à des fins de pédagogie et de vulgarisation. Ce document de 12 pages a été diffusé dans les mairies et les



**L'essentiel
du SCoT
du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche**

**Un Schéma de Cohérence
Territoriale pour l'avenir**

Contact : E. DABON - 41 Grande rue
La Ferté-Fresnel - 61550 La Ferté-en-Ouche
Tél : 02 33 84 87 14 - Mail : e.dabon@pzao.fr

**Pays d'Argentan
d'Auge et d'Ouche**

www.pzao.fr

CdC, ainsi qu'aux partenaires qui ont participé aux travaux d'élaboration du SCOT. Il est consultable sur le site Internet du PETR.

Faire vivre le SCOT, c'est aussi relayer et diffuser les objectifs et les préconisations qu'il contient. Ainsi, le SCOT a été utilisé en 2019 pour élaborer le cahier des charges de l'étude préalable à la réalisation d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), ainsi que celui de l'étude pour le schéma directeur vélo. Le SCOT a aussi servi dans le cadre de l'étude sur l'attractivité du centre-ville de l'Aigle, et pour la préparation de la convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire).

Les objectifs en matière d'habitat, ou encore la hiérarchisation des polarités du territoire, ont plusieurs fois été réutilisés.

Objectif 1.2.1 : Structurer l'organisation spatiale du territoire pour un développement d'ensemble au regard de la capacité contributive de chacun

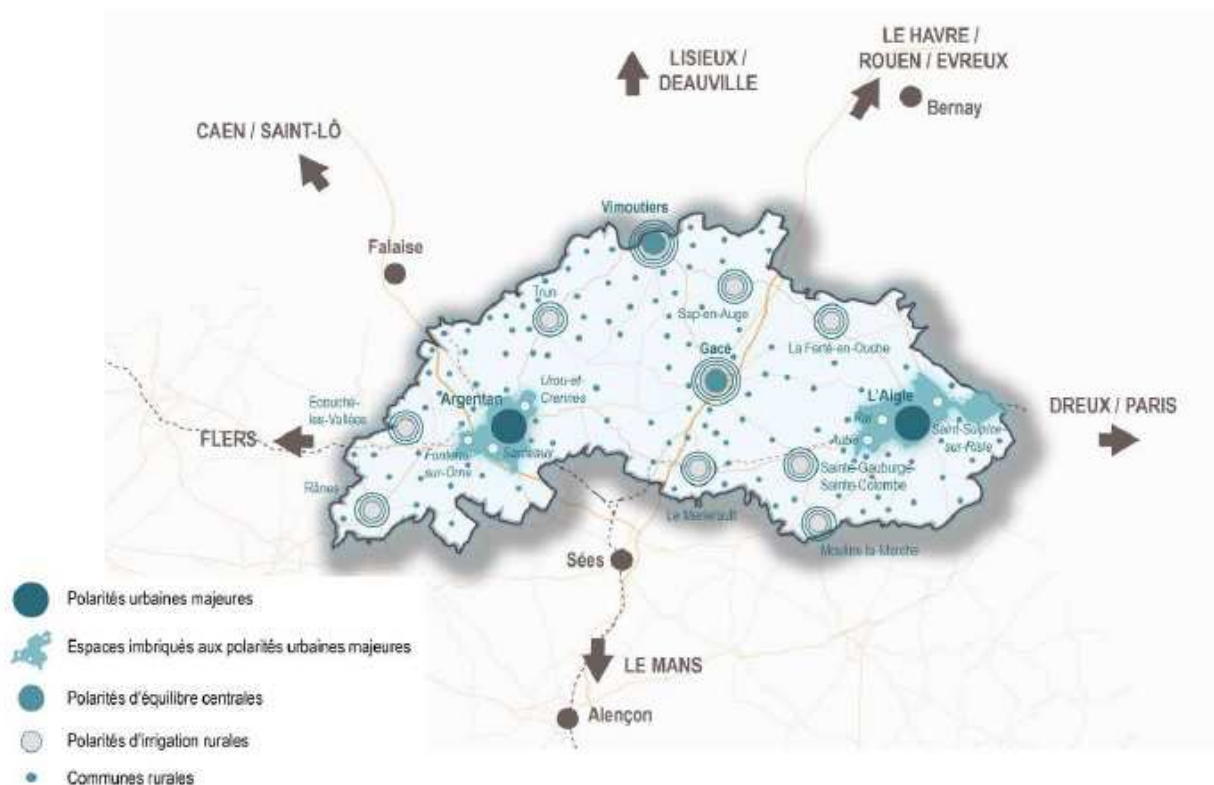


Schéma de Cohérence Territoriale Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche – Document d'Orientation et d'Objectifs

21

En tant qu'établissement public porteur du SCOT, le PETR a aussi été sollicité par d'autres structures pour donner un avis sur des documents en cours d'élaboration dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées, ou sur des avis pour des autorisations commerciales passant en CDAC et CDACi. Des avis ont ainsi été rendus sur les projets Lidl et Centrakor à L'Aigle, sur l'autorisation d'exploitation du futur cinéma de L'Aigle, ainsi que sur la mise en œuvre de PLUI, ou sur des modifications ou révisions de PLU.

Enfin, le PETR a participé en 2019 aux travaux et aux réunions du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire), des SCOT limitrophes, et des PLUI en cours d'élaboration, en tant que Personne Publique Associée (PPA).

Concernant le SRADDET, le PETR a formulé un avis courant 2019, et a participé à l'enquête publique en juin, puis aux ateliers d'octobre pour échanger sur les modifications apportées suite à l'enquête publique.

Tous les documents relatifs au SCOT sont consultables sur le site Internet du PETR www.p2ao.fr

PROGRAMME EUROPEEN LEADER

Dans le cadre du programme européen Leader, le PETR dispose d'une dotation initiale de 2 585 089 € de fonds FEADER pour soutenir des projets apportant une plus-value locale au territoire, et s'inscrivant dans l'une des 8 fiches actions du programme :

Fiche action 1 : Développement économique

Fiche action 2 : Diversification agricole

Fiche action 3 : Services à la population

Fiche action 4 : Développement touristique

Fiche action 5 : Réhabilitation et valorisation du patrimoine

Fiche action 6 : Transition énergétique et développement durable

Fiche action 7 : Connaissance du territoire

Fiche action 8 : Coopération avec d'autres territoires



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Le Conseil Régional de Normandie est l'autorité de gestion des fonds européens sur cette programmation. L'équipe du PETR travaille donc en étroite collaboration avec les services de la Région pour l'animation et la gestion du programme Leader.

L'année 2017 a servi à organiser le programme et commencer à rattraper le retard, puis l'année 2018 a vu les premiers paiements de dossiers effectués en fin d'année.

L'année 2019 a été la plus active pour Leader :

- le Comité de Programmation s'est réuni une fois, en avril,
- 14 nouveaux dossiers ont été sélectionnés pour un montant de 567 888 €,
- 13 dossiers ont été instruits par les services de la Région, pour un montant de 566 144 €,
- 8 dossiers ont pu ensuite être conventionnés avec les maîtres d'ouvrage pour un montant de 219 539 €,
- 20 dossiers ont été payés aux bénéficiaires, pour un montant total de 457 995 €.

En avril 2019, le PETR a obtenu **une dotation complémentaire de 143 005 €**, grâce à la répartition de l'enveloppe réservataire restante pour les territoires Leader de l'ex-Basse-Normandie. L'enveloppe de fonds européens Leader du PETR a ainsi été portée à 2 728 094 €.

A la fin de cette année 2019, et en cumulé depuis le début du programme :

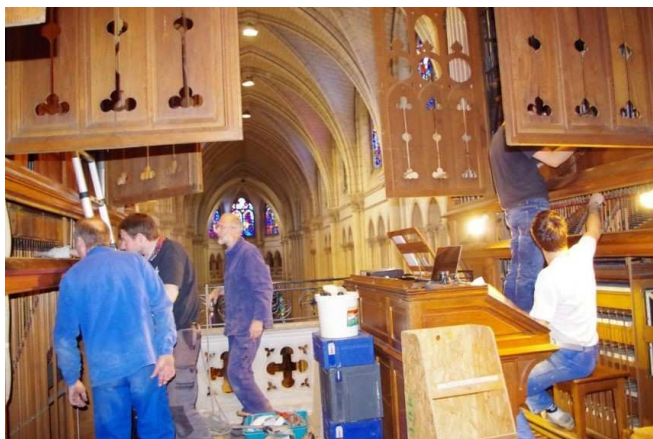
- 84 dossiers ont été approuvés par le Comité de Programmation,
- 39 dossiers ont été instruits par les services de la Région,
- 34 demandes de paiements ont été préparées,
- 28 dossiers ont été payés et soldés, pour un montant de 808 526 € (soit près de 30 % de l'enveloppe).

La Région ayant autorisé la sur-programmation sur Leader, le PETR prévoit de programmer début 2020 légèrement plus que le montant de l'enveloppe (1 à 2 % de plus), afin d'anticiper sur des sous-

réalisations à venir sur certains dossiers, ainsi que des annulations de dossiers ou des pénalités appliquées au moment du paiement en cas de problèmes administratifs rencontrés sur des dossiers.

Le programme Leader prévoit une mesure dédiée à la coopération entre territoires, c'est-à-dire des projets menés sur plusieurs Pays ou PETR. En la matière, il faut signaler un projet de coopération porté par la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) Bois Bocage Energie, qui travaille à développer un label pour une filière de gestion durable du bois bocager de haies. Ce projet a été remarqué et soutenu dans le cadre du Réseau rural régional, et il intègre la mesure coopération du programme Leader car il se développe sur les Régions Normandie, Bretagne et Pays de la Loire. Pour la Normandie ce sont le Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche et le Pays du Bocage qui soutiennent et accompagnent ce projet.

L'année 2019 a ainsi été très dynamique pour le programme Leader du PETR qui se situe aux toutes premières places parmi tous les programmes Leader normands en matière de taux d'avancement (programmation et paiement). La satisfaction est d'avoir dépassé fin 2018 et fin 2019 les objectifs fixés par la Région. Pour l'année 2020, les objectifs fixés sont encore plus ambitieux mais atteignables en cours d'année. Ces bons résultats pourraient permettre de bénéficier ultérieurement d'un réabondement de notre enveloppe Leader en cas de redéploiement entre territoires.



Exemples de projets de 2019 soutenus par Leader (de gauche à droite) :

- création d'une maison d'assistantes maternelles à Sarceaux,*
- restauration de l'orgue Cavaillé-Coll à Vimoutiers,*
- muséographie de la Maison Fernand Léger à Argentan.*

INITIATIVE ORNE

Le PETR assure le portage et l'animation du Comité Local d'Engagement (CLE) du dispositif **Initiative Orne** sur le territoire de la CdC Argentan Intercom et de la CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault. Le CLE du Pays d'Ouche est porté par la CdC des Pays de l'Aigle, et concerne le territoire de cette CdC.



Le dispositif permet d'attribuer des prêts d'honneur à taux 0, sans intérêts ni garanties, pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises.

Le Comité Local d'Engagement est composé de professionnels (chefs d'entreprises, chambres consulaires, banquiers, notaire, assureur, comptable, ...). Il reçoit les porteurs de projets et analyse les demandes de prêts avant de délibérer sur l'attribution du prêt.

Concernant l'activité de l'année 2019 de notre CLE : il s'est réuni à 4 reprises et a attribué 7 prêts pour un montant total de 52 500 €.

Il y a eu une forte baisse d'activité de notre CLE. Cela n'est pas dû à une baisse de la création ou de la reprise d'entreprises sur le territoire mais aux difficultés financières de l'association Initiative Orne et au fait que le fonds de prêt a été très sollicité au cours de ces dernières années. Les délais de versement des prêts se sont allongés jusqu'à 4 à 5 mois alors qu'ils étaient de 15 jours – 3 semaines auparavant. Les opérateurs qui accompagnent les projets ont donc orienté les créateurs / repreneurs vers des aides dont les délais de versement sont plus courts. Aujourd'hui, après une réorganisation fonctionnelle de l'association, des fonds supplémentaires devraient abonder le fonds de prêt et permettre de retrouver des délais de versement des prêts bien plus courts.

Par ailleurs, les faibles taux d'intérêts sur les prêts bancaires rendent aussi les prêts à taux 0 moins intéressants.

Année	INITIATIVE ORNE		NACRE	
	Nb prêts	Montant des prêts	Nb prêts	Montant des prêts
2001	11	72.219 €		
2002	12	68.280 €		
2003	17	132.480 €		
2004	42	334.776 €		
2005	30	227.400 €		
2006	29	195.180 €		
2007	19	141.840 €		
2008	16	114.480 €		
2009	22	136.860 €	5	19.400 €
2010	18	94.920 €	6	37.500 €
2011	18	150.300 €	12	84.020 €
2012	12	86.544 €	9	49.760 €
2013	16	109.776 €	11	72.060 €
2014	19	146.000 €	16	91.500 €
2015	8	42.500 €	3	13.000 €
2016	9	65.000 €	4	17.000 €
2017	20	162.000 €	0	0 €
2018	27	182.500 €	0	0 €
2019	7	52.500 €	0	0 €
TOTAL	352	2.515.555 €	66	384.240 €

Détail des dossiers de l'année 2019

Nom	Lieu	Activité	Montant
Mickaël BOITARD	GOULET	Maintenance industrielle frigorifique	7 500,00 €
Ombeline BARBIER	ARGENTAN	Prêt-à-porter enfants bébés	3 000,00 €
Chloé COUPRIT	RANES	Salon de coiffure	8 000,00 €
Armelle MARGUERITTE	ARGENTAN	Prêt à porter féminin	4 000,00 €
Marc POTTIER	ARGENTAN	Cave	15 000,00 €
Christèle THIBAUT	TRUN	Institut de beauté	5 000,00 €
Estelle OLIVIER	ARGENTAN	Salon de coiffure	10 000,00 €

Depuis la fin de l'année 2017, le Comité Local d'Engagement est aussi mobilisé pour examiner les dossiers de porteurs de projets qui sollicitent une subvention « Coup de Pouce » auprès de la Région Normandie.

En 2019, 1 dossier Coup de Pouce a été examiné :

Nom	Lieu	Activité	Montant
Régis CHEVALIER	GACE	Station de lavage et location de barnums	7 180,00 €

[illegible]

OF du 30/4 - 10/12 2015

Runes — Ghloé Coupvit, une Ornaise de 21 ans, a repris ce salon, rue de la Fée-d'Argouges, en avril. Elle vient de recruter une esthéticienne pour proposer des soins à sa clientèle.

En avril, le jeune Chloé Cougnet, originaire de Lignéres-Ogères se lance : « sa formation et sa maîtrise d'expérience dans un saison de couture traditionnelle conjugues l'opportunité que se présentait à elle d'être décideur. L'O-naise de 21 ans accepte le saisonnier « culture, rural et le Pire d'Argentan, à Rives, et dont a générale partiel » la notation. « J'ai toujours voulu rester dans le secteur, je suis attachée à ma région, surtout à elle. J'ai gagné la saine qui travaillait déjà ici et Collin, notre apprentie, nous y a rejointes. Aujourd'hui, l'équipe se renforce à nouveau. » Non contente d'être à la tête de son tout premier saison, la jeune femme a en effet su une nouvelle idée.

Une période proleptique

« Cet été, en travaillant pour des collures de mariage, je me déplaçais avec une esthétique à domicile. Les gens aiment bien faire tout en même temps, écrit Ghislain Cougité. En ouvrant mon salon, j'avais déjà pensé à créer un coin esthétique mais c'est ce constat qui m'a poussée à aller plus vite. »

La boutique dispose d'un local d'une soixantaine de m², jusqu'ici in-

Sissi. « On y a créatiné, cabines spécifiques, pour l'onglerie, les épilations ou les soins du corps. Site-t-elle. Et j'ai recruté Ophélie Philippe, une esthéticienne. »

De plus en plus

Cette professionnelle, elle aussi amicale, est persuadée que l'initiative de Chiocé peut trouver son public, y compris en milieu rural : « Ce stage fait de plus en plus, en ville, beaucoup de monde fonctionnerait pas à la campagne ? ». D'autant que selon Chiocé Coupré, sa clientèle vient de filles, certes mais aussi d'Argentiers ou de La Feste-Macoy : « Ça dépend... ». En plus, nous allons ouvrir juste à temps pour les Fêtes, une période de grande propice pour lancer ce genre d'activité... »

Les chaux de Chioé, le salon est ouvert du mardi au vendredi, de 9 h à 19 h et le samedi, de 7 h à 16 h. Le salon christallique sera ouvert en fonction des demandes, à partir du 10 décembre, puis, dès janvier : le mardi après-midi, le jeudi matin ; le vendredi et le samedi, toute la journée. Tél. 02 33 39 75 13.

OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES

L'Opération Collective de Modernisation (OCM) pour le commerce et l'artisanat s'est poursuivie en 2019.

Le Comité de Pilotage s'est réuni 3 fois en 2019 pour examiner 60 dossiers.

Sur les 60 dossiers, 59 ont reçu un avis favorable et 1 a été refusé. Pour ces 59 dossiers, ce sont 227.391 € d'aides qui ont été attribués.

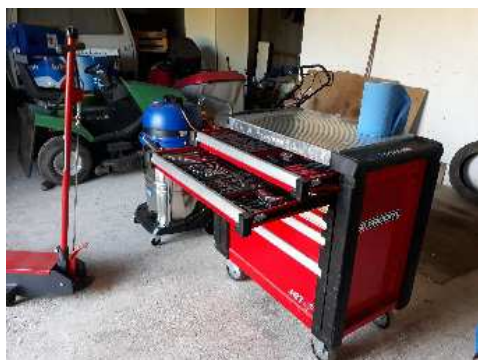
Les aides attribuées allaient de 1 017 € à 10 000 €. La moyenne d'aide est de 3 854 €.

5 dossiers ont eu l'aide plafonnée de 10 000 €.



Etablissement	Commune	Activité	Montant attribué
Ets PETIT	LA FERTE EN OUCHE (BOCQUENCE)	Achat, vente, réparation mat. agricole	1 017 €
AUTO SERVICE ARGENTAN	ARGENTAN	Réparation automobiles	1 076 €
L'EQUERRE	VIMOUTIERS	Bar restaurant	1 736 €
GREEN LABEL MANAGEMENT	SAINT GERMAIN D'AULNAY	Conseil aux entreprises	2 826 €
SARL DSF Mécanique	SAINT OUEN SUR ITON	Mécanique de précision	1 702 €
SAS SEMB	SAINT SULPICE SUR RISLE	Visite industrielle Manufacture Bohin	2 400 €
SELLERIE 2000	ARGENTAN	Sellerie, garnissage	2 795 €
L'ARDOISE GOURMANDE	VIMOUTIERS	Restaurant	5 472 €
CREATIF'S	VIMOUTIERS	Salon de coiffure	1 264 €
MAISON ROLLAND	RAI	Boucherie charcuterie	1 872 €
La Cave du Presbytère	SEVRAI	Commerce de vins et spiritueux	4 159 €
L'Ardoise Café	L'AIGLE	Bar brasserie	3 113 €
LES VERGERS DE NORMANDIE	LA GENEVRAIE	Verger cidricole	6 212 €
SARL Boulangerie Crulaisienne	CRULAI	Boulangerie pâtisserie	10 000 €
ORNOBOIS	LA FERTE EN OUCHE (HEUGON)	Menuiserie, ébénisterie	4 800 €
Les Ciseaux de Chloé	RANES	Salon de coiffure	2 361 €
VDV Dépannages	LA FERTE EN OUCHE (GAUVILLE)	Dépannage, électricité	1 190 €
Travaux Publics Aiglons (TPA)	L'AIGLE	Travaux publics	6 539 €
Boulangerie POUSSIN	VIMOUTIERS	Boulangerie pâtisserie	9 634 €
SARL KOLB - LE GUILLOU	AUBE	Garage automobile	4 379 €
Auberge du Valburgeois	STE GAUBURGE STE COLOMBE	Hôtel restaurant	3 202 €
Atelier du Bois de Rose	VIMOUTIERS	Menuiserie, ébénisterie	2 195 €
Garage Hélie	RANES	Garage automobile	10 000 €
REFLEX AUTO ECOLE	ARGENTAN	Auto-école	1 731 €
VIVECO - EIRL ROGER Stéphanie	TRUN	Commerce alimentaire de détail	265 €
ENPJ	LA GONFRIERE	Paysagiste	4 904 €
Bar Tabac "Le Brazza"	ARGENTAN	Bar tabac loto	2 351 €

SNC Café de la Paix	GACE	Bar tabac jeux restaurant	7 333 €
Espace Presse	ARGENTAN	Presse, papeterie, jeux	1 097 €
LES VERGERS DE NORMANDIE	LA GENEVRAIE	Verger cidricole	3 788 €
SARL LAGRANGE	ST EVROULT ND DU BOIS	Entreprise de travaux agricoles	10 000 €
SAS Bijouterie ROMAGNE	L'AIGLE	Bijouterie	10 000 €
SARL LEPRINCE-BOREL	TRUN	Modelage et composite	5 000 €
Garage RABINEAU	ARGENTAN	Garage automobile	2 408 €
AUTO SERVICE ARGENTAN	ARGENTAN	Réparation automobiles	560 €
SARL VIMATHERMIQUE	VIMOUTIERS	Plomberie, chauffage, ventilation	2 022 €
L'Atelier de Gepetto	L'AIGLE	Ebénisterie d'art	2 126 €
SARL PJB (Parc Jardins Bois)	LA FERTE EN OUCHE (GAUVILLE)	Création entretien espaces verts	8 974 €
Travaux Publics Aiglons (TPA)	L'AIGLE	Travaux publics	3 461 €
FAVEY Franck	VIMOUTIERS	Electricité générale	3 389 €
SARL GODET Terrassement	GOUFFERN EN AUGE (Silly en Gouffern)	Terrassement	5 000 €
REFLEX AUTO ECOLE	ARGENTAN	Auto-école	1 031 €
COCCIMARKET	NONANT LE PIN	Supérette, tabac, presse, jeux	2 013 €
ADS HABITAT	ARGENTAN	Commerce peinture et décoration	602 €
L'EQUERRE	VIMOUTIERS	Bar restaurant	1 639 €
Villa Née d'ici	SARCEAUX	Peinture décoration, vente	1 483 €
Librairie DEMEYERE	ARGENTAN	Librairie, papeterie	1 214 €
LA BELLE AU BOIS D'ARGENT	L'AIGLE	Art de la table, décoration, bijoux	4 532 €
Le Bistrot de l'Abbaye	ARGENTAN	Restaurant	1 581 €
La Roulotte à pizzas	LE CHÂTEAU D'ALMENECHES	Pizzeria ambulante	8 460 €
Le Monde de l'Or	VIMOUTIERS	Bijouterie	3 642 €
La Vie Bio	ARGENTAN	Vente de produits bio	10 000 €
Ets PETIT	LA FERTE EN OUCHE (BOCQUENCE)	Achat, vente, réparation mat. agricole	1 328 €
Le Café ETC	L'AIGLE	Bar, brasserie	6 077 €
LAISNEY NATHALIE DAMIEN	L'AIGLE	Tabac presse	1 496 €
Les Ciseaux de Chloé	RANES	Salon de coiffure	4 111 €
BELLAN Michaël	AVOINE	Couverture, zinguerie, ramonage	9 814 €
SAS Le Temps d'une Escale	L'AIGLE	Agence de voyages	2 465 €
SARL Boulangerie LECUYER	GOUFFERN EN AUGE (EXMES)	Boulangerie pâtisserie	1 550 €
TOTAL			227 391 €



CONTRAT DE RURALITE AVEC L'ETAT

Instauré par le Comité Interministériel aux Ruralités en mai 2016, le Contrat de Ruralité a été mis en place en 2017. Signé entre le PETR et l'Etat, il vise à accompagner la mise en œuvre de projets d'investissements structurants dans le cadre d'un projet de territoire, par l'attribution de fonds DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) à des projets des collectivités du PETR.

Les projets doivent rentrer dans l'une des 6 thématiques définies par l'Etat :

- Accès aux services et aux soins,
- Revitalisation des bourgs-centres,
- Attractivité du territoire,
- Mobilités,
- Transition écologique,
- Cohésion sociale.



Le Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche s'est positionné dès 2016 sur ce dispositif auprès des services de l'Etat.

Début 2017, le PETR a sélectionné plusieurs projets à inscrire dans ce Contrat de Ruralité. Après des échanges avec les services de l'Etat, ce travail a permis une signature du Contrat de Ruralité entre l'Etat et le PETR, le 15 mars 2017 à La Ferté-en-Ouche.

Le Contrat est signé pour 4 ans, mais les dotations sont définies année par année.

Depuis 2017, le PETR signe chaque année une convention annuelle de financement avec l'Etat pour valider les projets soutenus chaque année.

En 2019, le Comité de Pilotage du Contrat et la signature de la convention annuelle 2019 ont eu lieu le 10 octobre, à l'Aigle en présence de Madame Chantal CASTELNOT, Préfète de l'Orne.

Pour 2019, les projets intégrés au Contrat sont les suivants :

- Création d'une maison médicale à Aube, porté par la CdC des Pays de L'Aigle,
- Construction d'un complexe culturel cinéma / salle de spectacle, porté par la CdC des Pays de L'Aigle,
- Nouveau Foyer Jeunes Travailleurs à Argentan – locaux d'accueil et d'information, porté par la Ville d'Argentan.



Pour ces 3 projets, 2 248 747,66 € de fonds de l'Etat ont été fléchés :

- 1 195 000 € au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR),
- 1 053 747,66 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

CONTRAT DE TERRITOIRE AVEC LA REGION

La Région Normandie a mis en place une nouvelle politique de contractualisation, à destination des EPCI normands et des PETR.

En 2017, les 3 CdC du PETR ont délibéré pour confier la contractualisation au PETR, et commencer à faire remonter les projets susceptibles d'être inscrits dans ce Contrat de Territoire.

En 2018, les échanges ont eu lieu entre les collectivités, le PETR, et la Région, afin d'aboutir à la réunion d'arbitrage avec la Région.

L'année 2019 fut celle de la signature du Contrat et du dépôt des premiers dossiers.

Le protocole du Contrat de Territoire a été signé à L'Aigle le 7 janvier 2019, en présence d'Hervé MORIN, Président de Région, de Christophe DE BALORRE, Président du Département, de Jean-Marie VERCRUYSSSE, Président du PETR, et de très nombreux élus du territoire.



Le Contrat en lui-même a ensuite été signé le 3 mai 2019 après délibérations des différentes collectivités signataires.

Ce Contrat de Territoire comprend 41 projets d'investissements publics, pour un total de 32,6 M€ de travaux.

Le financement apporté par la Région sur ces projets est de 5,6 M€.

Le financement apporté par le Département sur ces projets est de 1,5 M€.

Fin 2019, ce sont 21 dossiers qui ont déjà été déposés auprès de la Région et du Département, pour approbation définitive de chaque subvention prévue par la commission permanente.

Durant l'année 2019, le PETR s'est mobilisé pour accompagner les collectivités dans le montage et le dépôt des dossiers, selon leurs besoins. Depuis fin 2019, les dossiers doivent dorénavant être déposés de façon dématérialisée sur le portail des aides de la Région.

Avec les dossiers supplémentaires qui seront déposés début 2020, le PETR va pouvoir entamer la préparation de la clause de revoyure du Contrat de Territoire, qui permettra de réajuster les projets inscrits initialement, mais aussi d'en retirer certains ou d'en ajouter de nouveaux.

« VELOS ET TERRITOIRES »

Fin 2018, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a lancé un appel à projets national « Vélos et Territoires » destiné à soutenir les territoires souhaitant s'engager dans la définition de stratégie et de politique cyclables et souhaitant anticiper la mise en œuvre du Plan Vélo.

Début 2019, le PETR a débattu de ce sujet et a choisi de répondre à cet appel à projets, en s'appuyant sur les objectifs du SCOT liés aux mobilités douces, aux projets d'itinéraires cyclables en cours sur les 3 CdC, et sur les schémas du Département et de la Région en matière de vélo-routes et de voies vertes.



La candidature du PETR a été déposée auprès de l'ADEME le 22 février 2019, avec une demande de subvention de 200 000 €, pour financer des actions réparties dans les 3 axes prévus :

Axe 1 : Soutien à la stratégie de développement d'aménagements cyclables (études)

Axe 2 : Soutien au développement de l'usage du vélo dans les territoires

Axe 3 : Soutien à l'ingénierie territoriale de mise en œuvre d'une politique cyclable

Le 11 juin, le PETR a été informé de sa sélection parmi les territoires retenus par l'ADEME (14 lauréats en Normandie), mais avec un soutien moins important que celui demandé, à hauteur de 86 000 €.

Fort de ce soutien, le PETR a décidé de lancer fin 2019 la réalisation d'un schéma directeur vélo sur l'ensemble du territoire. Ce schéma devra tenir compte des études déjà réalisées sur Argentan et L'Aigle, des éléments du SCOT sur les mobilités et les polarités, des schémas cyclables du Département et de la Région.

Le schéma devra diagnostiquer l'état existant de la pratique du vélo, des équipements et des services en place, des besoins, des « points noirs » nécessitant des investissements, des potentiels à valoriser. Puis le schéma devra ensuite proposer des pistes d'amélioration, des investissements et des aménagements, un maillage sous forme de réseau de voies cyclables, des nouveaux services à mettre en place, et plus globalement une politique cyclable et chiffrée à proposer aux collectivités notamment sur les différents pôles du PETR, permettant d'inscrire des projets et de solliciter le fonds « Mobilités actives » de soutien à l'investissement.

Les déplacements touristiques, les trajets domicile-travail, l'intermodalité au niveau des gares, les déplacements urbains au sein des pôles du PETR, ou l'accès aux équipements publics et aux zones d'activités, sont autant de sujets qui seront traités dans ce schéma directeur.

Le prestataire sera retenu début 2020 et l'étude devrait se dérouler jusqu'à la fin de l'année 2020.



HABITAT – OPAH

En début d'année 2019, le PETR a décidé de porter une étude pré-opérationnelle en matière d'habitat, préalable à la mise en place d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) par les 3 CdC.

Le PETR a ensuite lancé une consultation et a retenu le prestataire SOLIHA pour mener cette étude, qui permettra ensuite à chacune des 3 CdC de passer directement à la phase opérationnelle de mise en œuvre des OPAH. Les CdC économisent ainsi les frais de ces études, et celle du PETR est financée par l'ANAH et les fonds européens Leader.

L'étude OPAH tient compte des actions et des projets en cours tels que « Action Cœur de Ville » et ORT (Opérations de Revitalisation du Territoire).

L'étude OPAH s'attachera à valoriser les objectifs du SCOT de remobilisation de logements vacants et définira les besoins de rénovation de l'habitat existant et les stratégies opérationnelles à mettre en place sur chaque CdC, en mettant l'accent notamment sur : l'habitat indigne, la précarité énergétique, et l'adaptation des logements au vieillissement de la population.

L'étude a démarré mi-2019, et s'achèvera au printemps 2020, après un travail important de repérage sur le terrain, d'échanges avec les professionnels de l'immobilier et les acteurs sociaux, et d'entretiens avec les élus.

DIVERS

Un certain nombre d'autres actions ont été suivies par le PETR en 2019 :

- Transition énergétique / Développement durable : diagnostics énergétiques de bâtiments publics pour quelques communes, accompagnement d'agriculteurs aiglons sur un projet de méthanisation, participation à la réflexion autour d'un projet de recyclerie, ...

- Santé et bien-être animal : le PETR a été sollicité par l'INRA pour être un territoire pilote et expérimental avec 2 autres territoires (Bretagne et Pays de la Loire) pour mener un projet autour de la mise en place de labels de qualité sur la santé et le bien-être animal, la traçabilité, et les relations entre élevages et société. Le projet a été retenu par l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre des Territoires d'Innovation et de Grande Ambition (TIGA) et devrait se mettre en place en 2020.

- Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) et étude sur l'attractivité de la Ville de L'Aigle : le PETR est associé à l'étude sur l'attractivité pilotée par l'EPFN, et a accompagné la Ville et la CdC en préparant la convention de mise en œuvre de l'ORT signée fin 2019 avec l'Etat.

- « Action Cœur de Ville » à Argentan : le PETR participe aux travaux menés dans le cadre d'Action Cœur de Ville sur le centre d'Argentan, et mobilise ses outils comme l'OCM, l'étude OPAH, et les financements Leader (Boutique Test, Manager de centre-ville).

- Revitalisation du centre-bourg de Sap-en-Auge : le PETR accompagne la commune de Sap-en-Auge dans son projet de revitalisation du bourg et notamment la partie concernant la réhabilitation d'un immeuble du centre, en lien avec l'EPFN et des bailleurs sociaux.

- Thématique Santé : le PETR participe au suivi du Contrat Local de Santé d'Argentan, et a travaillé en 2019 sur sollicitation de l'ARS sur le RTPS (Réseau Territorial de promotion de la Santé).

- Information générale de porteurs de projets : le PETR est régulièrement sollicité par des collectivités, des associations, des entreprises, des particuliers, à la recherche d'information ou d'accompagnement sur des projets. Le PETR renseigne et oriente vers les dispositifs en vigueur et les partenaires concernés.

- Réseaux et partenariats : le PETR participe aux travaux de certains réseaux selon les sujets et les sollicitations : Fédération Nationale des Pays et des PETR, Fédération Nationale des SCOT, Réseau Rural Régional piloté par la Région, ...

EQUIPE DU PETR

Jean-Marie VERCRUYSSSE, Président
Vice-président de la CdC des Pays de l'Aigle, Maire d'Aube

Edouard REUSSNER, Directeur
Administration du PETR, Leader, OCM, Contractualisations

Emmanuelle DABON, Directrice-adjointe
SCOT, Urbanisme, Filière bois, Habitat, Schéma Vélo

Adeline JUMEL, Chargée de mission
Programme Leader

Didier BOUVET, Chargé de mission
Transition énergétique

Sabrina LORY, Assistante
Accueil Argentan, Comptabilité, Initiative Orne, OCM

Laëtitia HAREL, Assistante
Accueil la Ferté-en-Ouche, Gestion Leader, Communication

Siège Argentan :

Maison des Entreprises et des Territoires
12 route de Sées – BP 40038
61202 Argentan Cedex
Tel : 02.33.36.85.83
contact@p2ao.fr

Antenne La Ferté-en-Ouche :

41 Grande Rue
La Ferté-Fresnel
61550 La Ferté-en-Ouche
Tel 02.33.84.87.23
contact@p2ao.fr

En 2019, le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche regroupe les 3 Communautés de Communes suivantes : CdC Argentan Intercom, CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault, CdC des Pays de L'Aigle.

En 2019, le fonctionnement du PETR est financé par les 3 Communautés de Communes membres, l'Union Européenne (programme LEADER), l'ADEME.



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

